

LePreau

ASSOCIATION <https://lepreau.live/lepreau-association/>

Assemblée constituante "lepreau"

Procès verbal

12/10/2017 Heure de début de séance: 19:00

Accueil et bienvenue

HB accueille les membres et les remercie de leur participation. Il explique les différentes étapes qui ont mené à la constitution en association d'une initiative qu'il a lancée avec sa femme AT en décembre 2016. HB et AT ont décidé de mettre en place une plateforme pour permettre des échanges entre les écoles suisses et celles du Burkina d'une part, et d'effectuer des rénovations d'établissements scolaires d'autre part. L'initiative a remporté un vif succès vu que 5 écoles ont pu mettre en place des échanges scolaires sous diverses formes et 38 personnes ont contribué au soutien de la rénovation participative.

HB a présenté quelques chiffres sur le contexte éducatif burkinabé en y ajoutant des aspects géographiques, économiques et culturels. Dans sa présentation HB explique que l'équipe actuelle de bénévoles est basée à Ouagadougou au Burkina Faso et que l'association essaiera de développer une antenne au Rwanda et au Mali avec l'aide de Bernard Waeber déjà impliqué dans les actions de l'équipe terrain actuelle (reporter de LeDiTo et de l'Agenda culturel). Naturellement ces évolutions dépendront de la participation locale et des possibilités qu'offre le contexte.

Présentation des buts de l'association

1. Collaborer à la mise en place de chantier participatif pour la rénovation des écoles
2. Promouvoir le partage culturel entre les écoles de Suisse et des autres pays
3. Créer du contenu audiovisuel sur des thèmes liés à la vie scolaire
4. Favoriser la réflexion autour des enjeux scolaires et contribuer à leur visibilité

Chaque objectif est soumis au vote par FS.

- Objectifs validés à l'unanimité

Adoption des statuts

MR présente les 18 articles des statuts et demande la validation de ceux-ci après chaque la lecture de chacun d'eux.

- Les 18 articles des statuts ont été acceptés à l'unanimité.

Remarque formulée par les membres:

Article 11:

Pierre Thomann demande s'il existe un quorum prévu en cas d'assemblée afin de délibérer valablement.

Décision de l'assemblée: La décision est prise de mener la réflexion lors de la prochaine assemblée. Le comité proposera au membre une formulation pour un éventuel ajout voté par l'AG.

Election des membres du comité

Hassan Bugnard	-	Président
Myriam Repond	-	Vice-présidente
Fabrice Sourget	-	Vice-président
Alice Thomann	-	Trésorerie
Johanna Palacio	-	Responsable thématique
Faiza Bugnard	-	Secrétaire

- Accepté à l'unanimité

Election des vérificateurs des comptes

Jessica Barilli	-	Vérificatrice de comptes
Alexandre Scherly	-	Vérificateur de comptes

- Accepté à l'unanimité

Fixation du montant de la cotisation

Membre individuel CHF. 50.-

Membre collectif CHF. 80.-

Remarque :

Une question a été soulevée par l'assemblée: Serait-il possible de prévoir une cotisation à portée de main pour les membres éventuels du Burkina ou d'un autre lieu d'activité de l'association?

Une proposition de développer un profile "membre sympathisant" a été proposé par Benjamin Papaux. Le comité proposera une piste soumise au vote à la prochaine assemblée générale.

Discussion sur le programme d'activité de l'association

JP présente le programme des activités 2017-18. LePreau soutient des échanges entre les écoles de Suisse et du Burkina, publie une revue avec son documentaire 4 fois par année et rénove des écoles une fois par année.

- Le programme a été accepté à l'unanimité.

Adoption du budget de l'association

AT a présenté le budget de l'association à partir du 12.10.2017 jusqu'à la fin 2018.

- Budget accepté à l'unanimité.

Divers

Soutien

Tous les dons récupérés serviront à poursuivre nos buts.

Le comité communique par le réseau "messenger" afin de collaborer quotidiennement au-delà des frontières géographiques.

Il est indispensable de faire connaître notre association comme association à but non lucratif poursuivant des buts humanitaires et obtenir l'exonération fiscale. Pour ce faire, le comité rassemblera les éléments de dossier attendus et l'adressera à l'Office des contributions du canton de Fribourg pour évaluation et décision.

Signe d'une intégration dans le réseau associatif, d'autres associations sont présentes à notre assemblée constituante. Une d'elle nous permettra de rencontrer le président du Burkina Faso le 15.10.2017 par l'inclusion dans son amicale "Burkinamis".

Le 23.10.2017 notre association participera à des ateliers de l'agenda 2030 de la Confédération suisse.

2 films ont été présentés lors de l'apéritif : Le premier concernant la rénovation "Un toit qui protège" et le 2^{ème} les témoignages envoyés par l'équipe de terrain depuis Ouagadougou afin d'apporter leur témoignage et soutien à la nouvelle association.

L'assemblée conclut avec l'applaudissement des membres.

Heure de fin de séance: 21:00

Fribourg, le 12/10/2017

Au nom du comité

Faïza Bugnard
Secrétaire



Hassan Bugnard
Président

